

**DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 18 septembre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé au siège de Guingamp-Paimpol Agglomération, sous la Présidence de Madame Claudine GUILLOU.

Etaient présents les Administrateurs suivants :

BOSCHER Marina; BOUILLOT Lise; ECHEVEST Yannick; GENETAY Stéphanie; GEORGELIN Dominique; GOASDOUE Gérard; GUILLOU Claudine; INDERBITZIN Laure-Line; LE BIANIC Yvon; LE BLEVENNEC Gilbert; LE FOLL Marie-Françoise; LE GOFF Yannick; NAUDIN Christian;

Administrateurs absents excusés :

COCGUEN Marie-Jo; CROISSANT Guy; LE BLOAS Mireille; LE CALVEZ Michel; LE MEAUX Vincent; RASLE-ROCHE Morgan; VILLECROZE Philippe; LEVEDER Adeline; VAUTHIER Ophélie;

Administrateurs absents :

OLLIVRO HERVE; LE SAULNIER Brigitte.

Administrateur absent ayant donné pouvoir :

En exercice : 24
Présents : 13
Absents : 11
Représenté : 0

Date d'envoi des convocations : 2 septembre 2025

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

VU la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

VU l'arrêté conjoint de l'Agence Régionale de Santé Bretagne et du Conseil Départemental définissant la programmation de l'évaluation des établissements médico-sociaux du Département pour les années 2024-2028,

CONSIDÉRANT que l'EHPAD de Pontrieux est tenu de fournir, dans le courant de l'année 2025, un document d'évaluation réalisé par un organisme indépendant,

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de l'obligation de commanditer une évaluation externe.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,

